

Hauterives

Notre relais : Pierre Carlini - Tél. 04.75.03.17.47

AG de la Truite de la Galaure

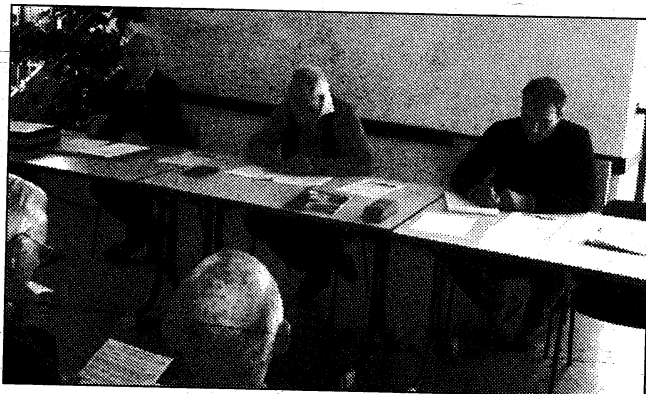
"Protéger l'eau et restaurer les milieux aquatiques", objectif de cette association qui s'oppose toujours au projet du "Center Parc" à Roybon.

Ouverture de l'assemblée générale par le président Michel Pousse dans la salle des fêtes de Hauterives. Quelques extraits de son compte-rendu :

L'assemblée générale de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) "La Truite de la Galaure" s'est déroulée à Hauterives sous la présidence de Michel Pousse. Un des points majeurs concernait le projet de construction d'un Center Parc dans le massif des Chambaran où la Galaure, le Galaveyson, ainsi que de nombreux autres cours d'eau de la Drôme des Collines prennent leur source. M. Pousse, rappelait que les Fédérations de Pêche de la Drôme et de l'Isère et leurs associations ont rédigé et diffusé en 2012 un dossier pour informer et sensibiliser les élus et la population sur les impacts qu'aurait ce projet sur l'eau et les milieux aquatiques ; et expliquant ainsi les raisons motivant l'opposition des pêcheurs à ce sujet.

Assèchement de la Galaure

M. Pousse rappela que la Galaure a subi en 2012 un nouvel assèchement sur environ 6 km. Les pêches électriques de sauvetage organisées l'été dernier ont permis toutefois de sauvegarder environ 400 truites qui précisons le, sont issues de reproduction naturelle, puisqu'aucun déversement de truites fario n'est réalisé depuis une quinzaine d'années par l'association. Autre inquiétude des pêcheurs exprimée au cours de cette réunion, celle de la qualité de l'eau de la rivière dégradée par les rejets de plusieurs stations d'épuration dont les capacités de traitement sont aujourd'hui



Le bureau pendant l'AG

insuffisantes en raison de l'augmentation de la population.

Afin d'offrir aux personnes à mobilité réduite de pratiquer la pêche dans de bonnes conditions, un ponton handi-pêche sera aménagé cette année sur le lac des Vernets en partenariat avec le SIVU des Vernets de Galaure (Communes de St-Uze et St-Barthélémy de Vals).

En 2014, afin de répondre à une demande de plus en plus importante de pêcheurs et notamment des nouvelles générations motivées par une pêche dite "sportive", l'AAPPMA va mettre en place 2 parcours de pêche "no kill" (en français "sans tuer"). Ces parcours permettront de concilier pêche, plaisir et protection de la truite.

Rapport financier

Après avoir présenté le rapport financier, M. Chanal indiquait que les pêcheurs ayant pris leur carte de pêche à l'AAPPMA "La Truite de la Galaure" ont augmenté de 25% en 2012 avec 459 adhérents. Les pêcheurs souhaitant soutenir et participer aux actions menées par l'association peuvent prendre leur carte de pêche aux points de vente sui-

vants : boulangerie Derions au Grand-Serre, au tabac-presse Paquien à Hauterives, au tabac-presse Fosse de Châteauneuf de Galaure, à l'hôtel du commerce de Claveyson, au café Mésonna de St-Barthélémy de Vals et au tabac-presse Delannoy de St-Uze.

RC.

- L A
D R O
M E -

Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat

A VENDRE à MUREILS
(selon les dispositions
de l'article L443-7 du CCH)

"Lotissement Les Galaurines"
1 villa type 3, avec jardin et garage,
TBE, 98.000 euros (DPE : D/E),
construites en 2000, chauff. au gaz de ville
Frais notariés réduits

Dossier candidature à réclamer à
DAH : D. BOIFFORD
04 75 83 68 31
ou 06 15 98 66 74 (HB)
Avant le 30 avril 2013